



## COMMUNE DE LAVIGNY AVIS D'ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE

La Municipalité de Lavigny, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), soumet à l'enquête publique complémentaire du 18 novembre 2023 au 17 décembre 2023 :

### **la modification du règlement du plan d'affectation « RC 30 Nord »**

Elle met en consultation durant le même délai, le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT complémentaire qui accompagne le dossier.

Les pièces y relatives sont disponibles au greffe de la Commune de Lavigny du 18 novembre 2023 au 17 décembre 2023 inclusivement, où la population peut en prendre connaissance.

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé au greffe de la Commune de Lavigny (Rue de l'Eglise 2, 1175 Lavigny) dans le délai indiqué.